



**PREDIM : REUNION DE COORDINATION
COMITE DE PILOTAGE N° 23 à URBA 2000**

5 novembre 2004

Participants

| | |
|-------------------------|-----------|
| - Réginald BABIN | GART |
| - Jacques BIZE | CERTU |
| - Roland COTTE | CERTU |
| - Claude DAULAUD | PREDIT |
| - Philippe DELCOURT | URBA 2000 |
| - Anne-Marie FREDERIC | GART |
| - Jean-Louis GRAINDORGE | URBA 2000 |
| - Jean-François JANIN | METL MTI |
| - Géraldine JANNIN | INRETS |
| - Roger LAMBERT | METL MTI |
| - Sylvie NIESSEN | PREDIT |
| - Henri SZTANKE | UTP |
| - Guillaume USTER | INRETS |

1° Compte-rendu de la réunion n° 22 du 10 septembre 2004

Ce compte-rendu est approuvé

2° Projets soumis à l'approbation du Comité de Pilotage

2.1 SIERRA phase 2 – expertise réalisée par Guillaume USTER et Réginald BABIN

Développé dans le cadre de la PREDIM, le programme de recherche SIERRA (Système d'Information d'Etude, de Recueil et de Recherche Automatique) vise à mettre au point une méthode d'observation permettant d'évaluer l'interaction entre l'information et les usages multimodaux.

La première phase du programme s'est attachée à définir un pilote expérimental permettant la mise au point d'un dispositif générique. Elle a démontré qu'Internet est un outil de collecte

adapté qui mérite de trouver sa légitimité. Elle a mis en évidence une typologie pure de comportements statistiquement fiables et le lien entre comportement et information multimodale.

L'objectif de SIERRA 2 est d'appliquer cette méthode, à partir d'indicateurs multimodaux prédéfinis, à un ensemble de sites (GRENOBLE, MARSEILLE avec Le Pilote, Toulouse, Métropole Lilloise - Transpole a été sollicité et a marqué son intérêt pour cet outil) A terme, les données devraient être consolidées pour constituer un pôle d'observation et d'évaluation.

Jacques BIZE fait remarquer que le projet ne mentionne pas l'usage des véhicules privés. Guillaume USTER souligne que pour le moment, peu de sites sont réellement multimodaux (VP+TC).

Dans la proposition la notion de non usager correspond aux non usagers d'un site Web.

Réginald BABIN explique que SIERRA permet d'obtenir de l'information en temps réel contrairement aux enquêtes ménages qui sont lourdes, coûteuses et peu fréquentes (les dernières ont été réalisées en 1998, les prochaines en 2006 !).

Il demande à ce que les élus soient sensibilisés lors journée de présentation. La prochaine manifestation, organisée par l'ATEC, s'adresse à un public plutôt averti et non à des élus.

Dans le cadre de la prochaine réunion PREDIT/GART, il faudrait étendre la liste des invités aux collectivités déjà sensibilisées aux projets d'information multimodale (villes impliquées dans le projet CIVITAS comme Lille)

SIERRA 2 peut être financé à hauteur de 50% sur du titre 6. Les membres du Comité de Pilotage sont d'accord pour engager le projet.

2.2 Région Alsace, expertises réalisées par Jacques BIZE et Jean-Louis GRAINDORGE

Le projet regroupe des entités politiques diverses (AOT, départements, ...) et il traite des aspects transfrontaliers. Il est orienté presque exclusivement vers le transport public. Le Comité de pilotage fait les remarques suivantes :

- Le projet ne pas une démarche de type ACTIF. Il serait bon d'inviter le bureau d'étude retenu, STEC ITS à en faire usage.
- L'étude devrait être conçue de manière évolutive (une 1^{ère} étape TC, une seconde VP ...) et intégrer les modes doux.

Il est fait observer que SETEC ITS a été retenue suite à un appel d'offres à partir du cahier des charges écrit par la Région Alsace. Des recommandations seront faites pour que les remarques du Comité soient prises en compte. Il n'est cependant pas possible, à l'étape actuelle, de modifier l'objet de l'étude.

Guillaume USTER souligne qu'il est inutile de réaliser et de subventionner un état de l'art pour chaque nouveau projet.

Jacques BIZE fait remarquer que le CERTU a réalisé des monographies régionales, validées par les collectivités, qui seront progressivement accessibles sur les sites de la PREDIM

Le Comité de Pilotage souhaite faire suivre le projet par Florence STREB (CETE de l'Est, auteur d'une monographie) et La DRE (Claire BLANCHARD, en charge notamment d'assurer le suivi des informations TC et VP.).

Les membres du Comité de Pilotage sont d'accord pour engager le projet avec un financement à hauteur de 50%, soit 58 892 €.

2.3 MOUVER.PERSO, expertises réalisées par Jean-Marie PIERREL et Philippe DELCOURT

MOUVER.PERSO a pour objectif de réaliser un démonstrateur d'informations personnalisées à destination des étudiants.

L'examen du projet révèle :

- Une approche trop TC (pas de covoiturage)
- Que l'utilisation de logiciels libres ne garantit pas forcément une ouverture et une évolutivité de l'architecture technique
- Que le projet se déroule dans un contexte universitaire. Il faut donc assurer une communication grand public.
- Que les données personnelles (dossier CNIL) doivent être prises en compte

Le projet peut être suivi par Jean-Marie PIERREL, Philippe DELCOURT, Christophe LOUWARD et/ou Fabrice CHABOCHE (CETE Nord Picardie).

Les membres du Comité de Pilotage sont d'accord pour engager le projet avec un financement de 46 000 € en titre 6.

2.4 Toulouse, expertises réalisées par Roland COTTE et Philippe DELCOURT

L'expertise du projet révèle les points suivants :

- Le projet doit mettre en évidence les problèmes de maintenance et d'exploitation de manière à assurer sa pérennité.
- Les aspects liés à la standardisation ne sont pas suffisamment soulignés : le système doit être ouvert, gage de son évolution. Des tiers doivent pouvoir accéder aux données.
- Il y a une nécessité d'effectuer une évaluation. Elle sera réalisée par la ZELT avec un financement DTT. Il faut inciter le porteur de projet à utiliser SIERRA/CLAIRE SITI. Gérard SCEMAMA en sera informé.
- Il y a un besoin de communication.

Roland COTTE assurera le suivi. Les membres du Comité de Pilotage sont d'accord pour engager le projet avec un financement de 45 000 € en titre 6.

3° Projets faisant l'objet d'un appel d'offres

3.1 Les localisants

On entend par « localisants » toute information qui permet de situer un objet (poteau d'arrêt de bus, les entrées et sorties de station de métro ou RER, ..), un mobile (bus, tramways...) ou un

événement (accident, travaux ...). Les localisants sont caractérisés par leurs coordonnées géographiques et les descripteurs des différents éléments qui les composent.

ISIS, SETEC-ITS et la Générale d'Infographie ont répondu à un appel d'offres lancé par le CERTU. La Générale d'Infographie s'est désengagée et ISIS (Bruno BERT et Katia BOURRE) a été retenu. Le marché est en cours de notification.

Le but est de proposer au GT7 de la CEN 03 le meilleur type de localisation dans les transports publics parmi les exemples français et européens. Un audit sera effectué auprès des transporteurs afin de déterminer leurs attentes. Jean-François JANIN propose également d'examiner ce qui se fait au Japon.

Un premier point sera effectué le 30 novembre : les opérateurs se rencontrent et une grille d'enquête leur sera remise.

La durée de l'étude, qui constitue un travail préparatoire à la normalisation, est de six mois.

Etude JALIOS

Ce marché va être notifié. Il consiste à assurer l'import de fichiers de données dans PASSIM et à développer un script pour assurer une liaison dynamique entre PASSIM et le PIM.

Etude sur les handicapés

Il s'agit d'une étude sur l'accessibilité à l'information des handicapés. Elle a débuté en juin 2004 a été confiée au cabinet ERGONOMOS après consultation.

L'étude comporte deux phases : la première consiste en une recherche et une analyse bibliographiques, et la seconde phase porte sur une enquête auprès des villes de plus de 50 000 habitants.

Un Comité de Pilotage a été créé. Il regroupe des autorités organisatrices, l'INRETS et des universitaires. Il se réunira en décembre 2004 pour examiner les premiers résultats de l'étude dont le rapport final est annoncé pour mars 2005.

Le PREDIT, qui est chargé d'appliquer la loi sur l'accessibilité aux transports publics, est également associé afin de fournir des recommandations et des remarques pour mi-décembre 2004.

4° Suivi de projets

4.1 CHOUETTE

CHOUETTE (Création d'Horaire avec un OUtil d'Echange de données TC selon le format Trident Européen) est un outil d'échange en open source implémentant la pré-norme TRIDENT. Il a été réalisé pour le compte du CERTU par des étudiants du Mastère Systèmes Intelligents de Transport de l'ENPC, encadrés par la Société Dryade. Le logiciel est en cours de finalisation (fin des travaux prévus en novembre 2004) mais les étudiants vont travailler un mois de plus sur le projet afin d'affiner les outils.

Une coopération durable avec les étudiants chinois semble se mettre en place via l'ENPC

4.2 PASS ITS

[P@SS](#)-ITS a pour objectif de diffuser des messages en temps réel aux clients d'un réseau de tramways en cas de perturbation du trafic. Les projet est découpé en 3 phases :

- phase 1 : Identification et validation du type et du contenu des informations intermodales et multimodales. Cette phase est financée par la DTT.
- Phase 2 : Développement d'un démonstrateur
- Phase 3 : Expérimentation sur un réseau de transport

[P@SS-ITS](#) s'appuie sur la plate-forme CLAIRE-SITI mise au point par l'INRETS. Le projet réunit Alsthom, l'INRETS, l'UTC de Compiègne et TRANSDEV (réseau de transport d'Orléans)

Une réunion a eu lieu en octobre pour faire le point sur les résultats intermédiaires de la phase1. Le rapport final est prévu pour fin mars 2005.

Le Comité de Pilotage ne se prononce pas pour la suite du projet en raison des coûts importants.

4.3 PASSIM

PASSIM est mis à jour progressivement, notamment grâce à la réalisation des monographies régionales menées par le CERTU et les CETE. PASSIM pourrait être officiellement ouvert au public pour juin 2005.

4.4 SATIM

La PREDIM n'est intervenue que sur la partie amont (lot 2 sur la collecte, l'analyse et la transcription des données et le lot 3 sur le décodeur avec contraintes linguistiques). La Société Vecsys communiquera sur le projet début 2005 et sera présente au salon ATEC.

4° Point général sur les actions 2004 ; projets financés

- 270 000 € en titre VI
- 175 000 € pour le démonstrateur de la Région Nord-Pas-de-Calais
- 140 000 € en titre V
 - 70 000 € pour le projet de normalisation SIRI (DRYADE)
 - 70 000 € pour le PIM/AMIVIF

A cela il faut ajouter les coûts de fonctionnement de la PREDIM comprenant les expertises et l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Une consultation sera lancée fin novembre afin de poursuivre l'assistance à maîtrise d'ouvrage à partir de février 2005.

Les financements sur 2004 ont été supérieurs à ceux de 2003.

5° Appel d'offres européen « Multimodal real time information for people on the move »

Une première réunion s'est tenue à Bruxelles le 4 novembre 2004. Elle a permis :

- de constituer le consortium avec pour la partie française le CETE d'Aix, le CERTU, l'INRETS et URBA 2000 comme coordinateur,
- de constituer le groupe de professionnels des transports publics dont la mission est d'évaluer en permanence le travail produit par le consortium. Ce groupe réunit des institutionnels, des professionnels du transport, des industriels et des associations internationales
- de détailler les différentes tâches et le planning de réalisation

Cet appel d'offres s'inscrit dans le sillage de TEMPO qui est un projet orienté vers le routier. Des contacts sont encore à prendre pour confirmer la présence de certains membres du groupe des professionnels, notamment les opérateurs ferroviaires (Deutsche Bahn, SNCF, CFF), des membres de TEMPO (Patrick MALLEJACQ, Christer CAARLSSON) et des membres du consortium (CENTAUR CONSULTING pour TRANSPORT DIRECT(UK), ATAC-STA (Italy), COWI (Hungary), EPFL de Lausanne, VTT (Finland))

Guillaume USTER contactera La Communauté Urbaine de Lille Métropole qui est par ailleurs déjà impliquée dans le projet CIVITAS

Une autre réunion est programmée pour le 26 novembre 2004 à Paris, peu avant la remise de l'offre.

6° Création du GIP PREDIM

La DTT considère que l'Etat a un rôle à jouer. Une réunion regroupant le GART, l'UTP, le STIF, la RATP et la SNCF est en cours de préparation. Son but est de recueillir les réactions des intervenants sur la constitution du GIP.

L'objet du GIP pourrait être étendu à la télébillettique et au télépéage.

Jean-François JANIN indique qu'il est difficile d'estimer les coûts et que cela dépend en grande partie de la manière dont le GIP sera organisé. On peut se limiter à l'apport des spécifications, du suivi des projets et la réalisation d'études. On peut ajouter un volet communication dans le GIP.

Claude DAULAUD conseille d'associer les industriels, estimant que ce type de projet ne peut les ignorer dès la phase amont. Il invite les responsables de la PREDIM à organiser une rencontre pour informer les industriels des enjeux de la normalisation et de l'interopérabilité.

7° Actions de communication

Du 14 au 18 mars 2005, aura lieu le carrefour des activités du PREDIT à Clermont-Ferrand. Ce sera alors une occasion de rencontrer les industriels. La PREDIM organisera un atelier comprenant les industriels et les collectivités.

Le prochain comité de pilotage aura lieu le 14 décembre 2004 à 9H30 à Paris.